

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
26/01/2023

Dossier complet le :  
26/01/2023

N° d'enregistrement :  
F09323P0037

### 1. Intitulé du projet

Projet de retenue collinaire et travaux associés sur la station de Laye (05).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Laye

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mme NOULIN Anne-Marie, Maire

RCS / SIRET

21050072400013

Forme juridique

Commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
43. c) Installations et aménagements associés permettant d'enneiger [...] une superficie inférieure à 4 ha hors site vierge	Le projet permettra d'enneiger une surface de 3,524 ha hors site vierge.
44. d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs [...]	Le projet prévoit le déplacement du terrain de paintball actuel sur un nouveau site.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer une retenue collinaire d'un volume de 24000 m3, sur la station de Laye. Celle-ci est déjà équipée d'un réseau neige de culture, d'enneigeurs et d'une usine à neige, alimentée par deux captages dans les torrents de Combe-Robert et Chanarette. Ni les captages ni le réseau neige actuel ne seront modifiés et aucun enneigeur supplémentaire n'est prévu. La retenue est destinée à disposer d'un stock d'eau pour alimenter le réseau neige et un bassin ludique. En effet, un bassin ludique de faible profondeur (environ 250 m3) avec diversification des activités est projeté à l'aval immédiat de la retenue. Enfin, le terrain de paintball actuellement présent sur le site de la future retenue devra être déplacé sur un site voisin.

La mise en œuvre du projet nécessitera :

- Défrichements sur une surface d'environ 3500 m<sup>2</sup> ;
- Terrassements d'un volume total de 23500 m<sup>3</sup> et mise en place des équipements techniques de la retenue et du bassin ludique ;
- Création de 460 m de réseau neige entre l'usine existante et la future retenue ;
- Déplacement de la clôture et des modules en bois du paintball.

Pour plus de précisions, se référer à la note de présentation.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise un double objectif de sécurisation des activités hivernales et de diversification en période estivale.

D'une part, la station de Laye bénéficie d'autorisations de prélèvements dans les torrents de Combe-Robert et Chanarette pour la production de neige de culture via le réseau existant. Cependant, les périodes durant lesquelles les prélèvements sont autorisés, avec un débit dans les cours d'eau supérieur au débit réservé, ne correspondent pas toujours aux périodes où les températures autorisent la production de neige de culture. L'objectif premier du projet est de disposer d'un stock d'eau permettant de mener une campagne d'enneigement sur l'ensemble des surfaces équipées d'enneigeurs (3,524 ha) lors de courts épisodes de froid, et ce quels que soient les débits dans les torrents à ce moment-là.

D'autre part, l'objectif du projet est de diversifier les activités de la station, en développant les activités estivales autour du thème de l'eau. Pour cela, la retenue alimentera un bassin ludique de faible profondeur, équipé de cascades et canaux, permettant d'illustrer par des panneaux et des jeux thématiques le cycle de l'eau et l'utilisation qui en est faite (prises d'eau, neige de culture, hydroélectricité, canaux et aqueducs, etc.)

Le déplacement du paintball vise à maintenir cette activité estivale.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La mise en œuvre du projet devra suivre les étapes suivantes :

- Démontage et déplacement des équipements du paintball actuel (modules en bois, plateforme d'accueil) sur son nouvel emplacement ;
- Défrichage et dégagement des emprises des zones boisées ou arborées sur l'emprise de la retenue et du bassin ludique. La surface de défrichage est de l'ordre de 3500 m<sup>2</sup>. Le déplacement du paintball ne nécessitera pas de défrichage ni coupe d'arbre ;
- Terrassements en déblais-remblais d'un volume total de 23500 m<sup>3</sup>, équilibré en tenant compte de la retenue et du bassin ludique (la retenue seule est déficitaire en matériaux) ;
- Mise en place d'un linéaire de 460 m de réseau neige, reliant la retenue projetée à l'usine à neige actuelle, afin d'en assurer l'alimentation, la vidange et l'alimentation du bassin ludique ;
- Equipement de la retenue (dispositif d'étanchéité, vannes, mise en sécurité, etc.) et du bassin ludique ;
- Mise en place d'un dispositif de phyto-épuration à l'aval du bassin ludique, pour assurer son fonctionnement en circuit fermé en périodes de basses eaux ;
- Sécurisation et mise en service ;
- Remise en état des emprises chantier.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, la retenue collinaire sera remplie au fur et à mesure des prélèvements dans les torrents de Combe-Robert et Chanarette, dont les périodes d'autorisation feront l'objet d'une demande d'extension. (Cf. Procédures administratives)

Concernant la période hivernale, le stock d'eau constitué par la retenue alimentera directement le réseau neige et les enneigeurs via l'usine à neige existante.

Concernant la période estivale et l'exploitation du bassin ludique :

- en périodes de hautes eaux (périodes de prélèvements autorisés et débit torrents > débit réservé), la retenue alimentera le bassin ludique, avec retour de l'eau au torrent de Combe-Robert par le dispositif de phyto-épuration et l'usine à neige ;
- en périodes de basses eaux (hors périodes de prélèvements autorisés ou débits torrents < débit réservé), la retenue alimentera le bassin ludique en circuit fermé. Dans ce cas, après phyto-épuration, l'eau sera refoulée depuis l'usine à neige vers la retenue par une pompe.

L'exploitation du paintball sera similaire à son exploitation actuelle : gestion par un délégataire, avec accueil du public principalement en été, et à la marge au printemps et à l'automne.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- Demande d'examen au cas-par-cas, objet du présent formulaire ;
- Demande d'Autorisation de défrichement, au titre du Code forestier ;
- Demande d'Autorisation Environnementale, liée à l'extension souhaitée de la période de prélèvements dans les torrents de Combe-Robert et Chanarette.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume retenue collinaire	24000 m <sup>3</sup>
Surface retenue	6500 m <sup>2</sup>
Hauteur maximale digue	9 m
Volume bassin ludique	250 m <sup>3</sup>
Linéaire réseau neige créé	460 m
Surface à défricher	3500 m <sup>2</sup>
Volumes terrassements	23500 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Laye (05)  
Station de Laye  
  
Section ZA, parcelle n°0092

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 44°04'13" \_ Lat. 44°38'41" \_

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Point d'arrivée :

Long. \_ ° \_ ' \_ " \_ Lat. \_ ° \_ ' \_ " \_

Communes traversées :

Laye

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif alpin
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC FR9301511 "Dévoluy - Durbon - Charance" à 780 m ZPS FR9312004 "Bois du Chapitre" à 4,5 km
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "Bloc erratique de Pierre grosse" à 960 m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne des prélèvements dans les torrents de Combe-Robert et Chanarette. L'arrêté préfectoral du 22 décembre 2006 y autorise d'ores-et-déjà des prélèvements (respectivement 66 m3/h et 40 m3/h), dont les périodes feront l'objet d'une demande d'extension (Demande d'Autorisation Environnementale). Des études hydrologiques et hydrobiologiques sont en cours de réalisation pour identifier les volumes et les périodes de prélèvements permettant de répondre aux objectifs du projet, tout en limitant les incidences sur le milieu aquatique et la ressource en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est équilibré en matériaux en considérant la retenue collinaire et le bassin ludique.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la destruction totale de prairies mésophiles piétinées et pâturées, de pelouses calcaires sèches, de fourrés médio-européens et d'une partie d'une pinède à <i>Pinus nigra</i> . Il s'agit d'habitats à l'enjeu faible à limité. 3 espèces végétales protégées ont été identifiées et font l'objet de mesures d'évitement (Cf. Note de présentation). 2 lépidoptères font l'objet de mesures d'évitement et de réduction : l'un est protégé (Azuré de la croisette) et l'autre Vulnérable sur liste rouge (Bleu-nacré d'Espagne). Les effets résiduels sur les enjeux sont considérés de nuls à faibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence n'est à prévoir sur les sites Natura 2000 . D'une part, seule une espèce présente sur site figure au FSD de la ZPS située à plus de 4km de l'aire d'étude : la Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> . D'autre part, l'adaptation du calendrier des travaux permet de réduire les effets du projet sur cette espèce. En effet, elle ne subira qu'une perte négligeable d'habitat, liée à la disparition de milieux buissonnants épineux. Cette perte est jugée négligeable au vu des milieux similaires identiques sur et autour de l'aire d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne la perte de 3500 m <sup>2</sup> de pinède à Pinus nigra, non exploitée, faisant l'objet d'une demande d'autorisation de défrichage. Cette surface est toutefois négligeable au vu des surfaces boisées de la commune de Laye.  Par ailleurs, le déplacement du paintball entraîne la perte de 6500 m <sup>2</sup> de pâturages, liée au déplacement du paintball sur une surface actuellement pâturée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet induit des déplacements d'engins de chantier depuis le front de neige jusqu'aux zones de travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, la circulation d'engin entraînera une hausse ponctuelle du niveau sonore. En phase exploitation, le projet induira des bruits d'écoulements, dus aux cascades et canaux alimentant le bassin ludique. De plus, le déplacement du paintball sur un nouvel emplacement représentera une nouvelle source de bruits (cris et impacts de billes, notamment).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, une émission d'odeurs de gaz d'échappement est possible du fait de l'utilisation d'engins thermiques.</p> <p>Au tout début de la phase exploitation, une odeur de terre est possible du fait des terrassements.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets dans l'air sont les rejets des engins de chantier, thermiques donc émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Ces émissions seront toutefois temporaires et limitées à la phase chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du bassin ludique et l'éventuelle vidange de la retenue implique le rejet des eaux dans le torrent de Combe-Robert. L'eau issue du bassin ludique sera épurée par phyto-épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La mise en oeuvre du projet pourra engendrer la production de déchets bois et plastiques, notamment du fait d'emballage des équipements techniques de la retenue, son dispositif d'étanchéité, petits outillages et consommables du chantier, etc.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'effet paysager peut être qualifié de faible. Les terrassements et défrichements sont limités en surface et en volumes. De plus, le projet s'inscrit dans un contexte anthropisé et non visible depuis les zones habitées et le centre-station, car situés en aval. La retenue et le bassin ludique seront en revanche visibles depuis l'amont, notamment depuis une partie du domaine skiable. En marge d'une zone urbanisée et artificialisée, la perception du grand paysage n'en sera toutefois pas modifiée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entraîne une perte négligeable de surface forestière communale et de pâturage. Au contraire, il permettra une sécurisation des activités hivernales et une diversification des activités estivales de la station.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mesures d'évitement :

- Adaptation du projet aux espèces protégées (impactées initialement avant modification de l'emprise de la retenue)
- Mises en défens des espèces protégées durant les travaux (avec suivi environnemental de chantier)

Mesures de réduction :

- Adaptation du calendrier des travaux pour éviter tout dérangement de l'avifaune lors de la période de nidification
- Abattage doux des arbres-gîtes potentiels
- Gestion adéquate de la présence de 2 rhopalocères protégés/patrimoniaux (Cf. note de présentation)
- Revégétalisation des surfaces remaniées avec des semences locales
- Concertation avec les agriculteurs

Mesures d'accompagnement :

- Suivi environnemental de chantier
- Suivi post-travaux à n+1 et n+3 ciblant les espèces à enjeux et la revégétalisation

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant que le projet de retenue collinaire et travaux associés :

- N'est pas situé dans un zonage naturel réglementaire (Natura 2000, APPB, etc.) ;
  - Prévoit des défrichements et des terrassements au sein d'habitats à l'enjeu faible à limité ;
  - Prend en compte les espèces protégées et la biodiversité locale par la mise en place de mesures d'évitement et de réduction, n'engendrant ainsi que des effets résiduels nuls à faibles ;
  - N'est pas de nature à créer de nouvelles nuisances, ni n'accentue les aléas naturels, et est compatible avec le PLU de Laye ;
  - Est soumis à Autorisation Environnementale, impliquant une étude des incidences des prélèvements sur le milieu aquatique ;
- Il ne semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 1 "Annexe nominative" - Annexes 2 à 6 intégrées dans un seul document - Annexe 7 "Note environnementale", présentant en détails le projet, l'état initial de l'environnement, les enjeux qui en découlent, une évaluation des effets sur le milieu naturel, une proposition de mesures d'évitement et de réduction et une évaluation des effets résiduels.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Laye

le, 24/01/2023

Signature

Le Maire, Anne-Marie NOULIN



à placer dans le cadre ci-dessus